

## 1. Mobilisation des connaissances.

### a. Politiques économiques et chocs négatifs de demande.

Face à un choc de demande négatif (définir), se traduisant par une récession économique (définir, illustrer), les pouvoirs publics peuvent utiliser une stratégie reposant sur une **politique mixte** (policy mix) visant à soutenir la demande à partir des instruments budgétaires et monétaires. Lorsque la politique monétaire est du ressort d'une autorité indépendante (cas de l'UE avec la BCE), il revient à cette dernière d'accompagner la politique budgétaire. **La politique budgétaire** de relance vise à soutenir la demande à travers la pratique d'un déficit budgétaire résultant d'une augmentation des dépenses publiques et/ou d'une diminution des impôts. Cette stratégie vise à stimuler la demande globale à travers la consommation (des ménages et des APU) et l'investissement, faisant ainsi jouer les mécanismes multiplicateur et accélérateur.

**La politique monétaire** expansionniste vise, pour sa part, à accroître le volume de la masse monétaire, principalement par la baisse des taux d'intérêt, de façon à stimuler l'activité économique.

Ces politiques sont cependant limitées par : la contrainte extérieure, les risques de tensions inflationnistes et la dette publique.

### b. Les déterminants du taux de change d'une devise en régime de change flexible. (3 points)

La détermination du taux de change d'une devise (définir) en régime de change flexible (définir) est particulièrement difficile à anticiper dans la mesure où plusieurs processus contribuent à son élaboration.

#### - Les déterminants fondamentaux sur le long terme :

\* le solde des transactions courantes : Excédent -> Demande + monnaie nationale -> TDC+ et inversement ;

\* le différentiel d'inflation : un différentiel défavorable (inflation > à celle des partenaires) -> perte de pouvoir d'achat de la monnaie -> Demande - -> dépréciation et inversement ;

\* l'évolution des taux d'intérêt : un taux d'intérêt fort attire les capitaux étrangers -> Demande + -> TDC+ et inversement

#### - Les déterminants sur le moyen et court terme :

\* La confiance dans l'économie nationale : un pays à sécurité économique élevée attirera plus facilement les capitaux, quelque soit le niveau des taux d'intérêt (cas des EU) -> Demande + -> TDC+ et inversement ;

\* les anticipations et les comportements « moutonniers », les acteurs du marché des changes s'efforçant d'anticiper les situations économiques et les attitudes des autres acteurs (notion d'anticipation autoréalisatrice).

## 2. Etude d'un document (4 points).

Ce tableau à double entrée émane du PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement). Il étudie la relation entre trois variables : le taux de croissance du PIB par habitant (exprimé en croissance annuelle moyenne), la part des exportations dans le PIB en % (soit une estimation du taux d'ouverture) et l'IDH. Cette étude porte sur la période 1980-2010 et concerne des pays émergents (comme la Chine) ou en développement (comme la Côte d'Ivoire).

Ce tableau semble indiquer une corrélation positive entre l'ouverture des économies et les performances en matière de croissance et de développement. On constate en effet que les pays qui ont connu une croissance rapide de leur ouverture, comme la Chine (de 11 à 27% du PIB entre 1980 et 2009) ou la Thaïlande (de 24 à 68% du PIB) ont conjointement connu une forte croissance économique (13,6% en croissance annuelle moyenne pour la Chine, 6,4% pour la Thaïlande) et des progrès significatifs en matière de développement, mesuré ici par l'Indicateur de développement Humain (de 0,368 à 0,663 pour la Chine, par exemple). A l'opposé, un pays comme la RDC, qui a connu une contraction de ses exportations (de 17 à 10% du PIB) a vu sa croissance économique s'effondrer (-4,6% en croissance annuelle moyenne) et son IDH baisser (de 0,267 à 0,239).

Il convient cependant de relativiser cette observation. En effet, un pays comme la Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne négative et de modestes progrès en matière de développement (0,350 à 0,397) alors que la part de ses exportations dans le PIB est passée de 32 à 50%. Ce constat invite à s'interroger sur la qualité de la spécialisation d'un pays dans la Division Internationale du Travail.

### **3. Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire.**

#### **La crise grecque : un révélateur de des limites de l'UEM.**

##### **1. Des limites politiques et institutionnelles.**

###### **1.1. Un constat : l'incapacité à avoir anticipé et à régler efficacement la crise grecque.**

- des problèmes graves de déficit masqués aux autorités européennes (doc 1);
- des tergiversations et des lenteurs dans les prises de décision en raison des modalités de décision inter-gouvernementales qui ont contribué à alimenter les craintes des marchés financiers, d'autant que les différents partenaires émettent des positions souvent divergentes ;
- des mécanismes d'aides trop limités et qui ont entraîné l'intervention du FMI mais aussi l'obligation de les faire évoluer (FESF –fond européen de stabilité financière- puis MES –mécanisme européen de stabilité financière-) ;
- malgré ces évolutions, un budget européen qui reste notoirement insuffisant (voir février 2013) et qui ne permet pas une réelle intégration financière et une réelle solidarité budgétaire ;
- La seule institution susceptible d'intervenir rapidement est la BCE. Mais ses statuts essentiellement axés sur la lutte contre l'inflation et, à nouveau, ses tergiversations pour jouer le rôle de prêteur en dernier ressort ont également contribué à alarmer les marchés financiers.

###### **1.2. Une conséquence dommageable : les faiblesses institutionnelles ont alimenté la montée des taux d'intérêt appliqués aux emprunts d'Etat sur les marchés financiers, d'abord ceux appliqués à la Grèce (doc 2) puis à d'autres pays en difficulté avec leurs déficits publics (Espagne, Italie, Portugal, Irlande). Cette situation a conduit à une crise de la dette en aggravant les risques de défaut (les montants à rembourser deviennent insoutenables) et en scindant l'UEM en deux zones économiques divergentes : l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.**

Au final, l'absence de véritable union politique ainsi que le manque d'efficacité des institutions remettent en question l'objectif de convergence des économies.

##### **1. Les faiblesses de la coordination de la politique économique.**

###### **1.1. Une stratégie de coordination qui s'appuie essentiellement sur la **coercition** à travers des règles strictes (PSC, règle d'or) au lieu de donner une plus grande importance à une approche discrétionnaire qui serait mieux adaptée à la diversité des conjonctures économiques. L'objectif actuel de discipline budgétaire, en obligeant à des politiques restrictives, contribue parfois à enfoncer les pays dans la récession sans nécessairement résoudre les problèmes de déficit en raison du jeu des stabilisateurs automatiques. Le cas grec en est une parfaite illustration (doc 3), mais l'Italie, l'Espagne, la France ( ?) sont également concernées.**

###### **1.2. L'existence d'une **monnaie unique** devient pénalisante lorsque les économies se mettent à diverger car elle interdit toute dévaluation compétitive pour les pays rencontrant des problèmes de compétitivité. (doc 1)**

###### **1.3. Cette lacune n'en serait pas une si l'UEM était dotée de moyens permettant d'impulser des politiques structurelles aptes à restaurer cette compétitivité. **La faiblesse du budget européen**, par ailleurs voté nécessairement en équilibre, exclue toute politique conjoncturelle de relance ou toute politique structurelle ambitieuse en direction d'un ou plusieurs pays.**

###### **1.4. Enfin, la volonté de coordination n'a jamais véritablement conduit à une réelle volonté de **coopération**, ce qui contribue à un éclatement des performances économiques en fonction des stratégies suivies : à la gestion rigoureuse des finances allemandes il faut opposer la gabegie grecque ou la relative inconscience française ou italienne, la concurrence fiscale est une réalité encore incontournable quand certains, comme la France,**

s'attaquent à leurs déficits essentiellement à partir de l'arme fiscale, mettant gravement en danger leur compétitivité et leur attractivité.

La crise grecque apparaît donc, à la fois, comme étant à l'origine des difficultés actuellement rencontrées mais aussi comme le révélateur des dysfonctionnements politiques, institutionnels et économiques qui caractérisent la marche actuelle de l'UE et, en particulier, de l'UEM.

Ce constat peut conduire à la question de savoir si la construction européenne n'est pas en danger. Il ne faut cependant pas oublier que cette construction avance souvent par à-coups, lorsqu'elle est confrontée à des crises ou à difficultés.